

Flash n°5

Date de publication
25 juin 2025



Cultures légumières, allium et pomme de terre

DERNIER

Flash Modélisation Mildiou

De la pomme de terre

Secteur Auvergne Rhône Alpes

Ce flash a pour vocation de compléter les parutions BSV toutes les 2 semaines, pour proposer une modélisation actualisée.

Il mobilise le Modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Stations météo :

- Secteur **AUVERGNE** : Pont-du-Château, Lamontgie, Thuret, Montpensier pour le 63, Charmes pour le 03 et Craonne sur Arzon pour le 43
- Secteur **RHONE-ALPES*** : Lucenay et Chabanière (69), St Prim, les éparres (38), Annecy (74), Cruas (07), St Just St Rambert (42), Bren, St Marcel lès Valence, Margès, Marsaz, Claveyson (26), St Bénigne et St Denis Lès Bourg (01).

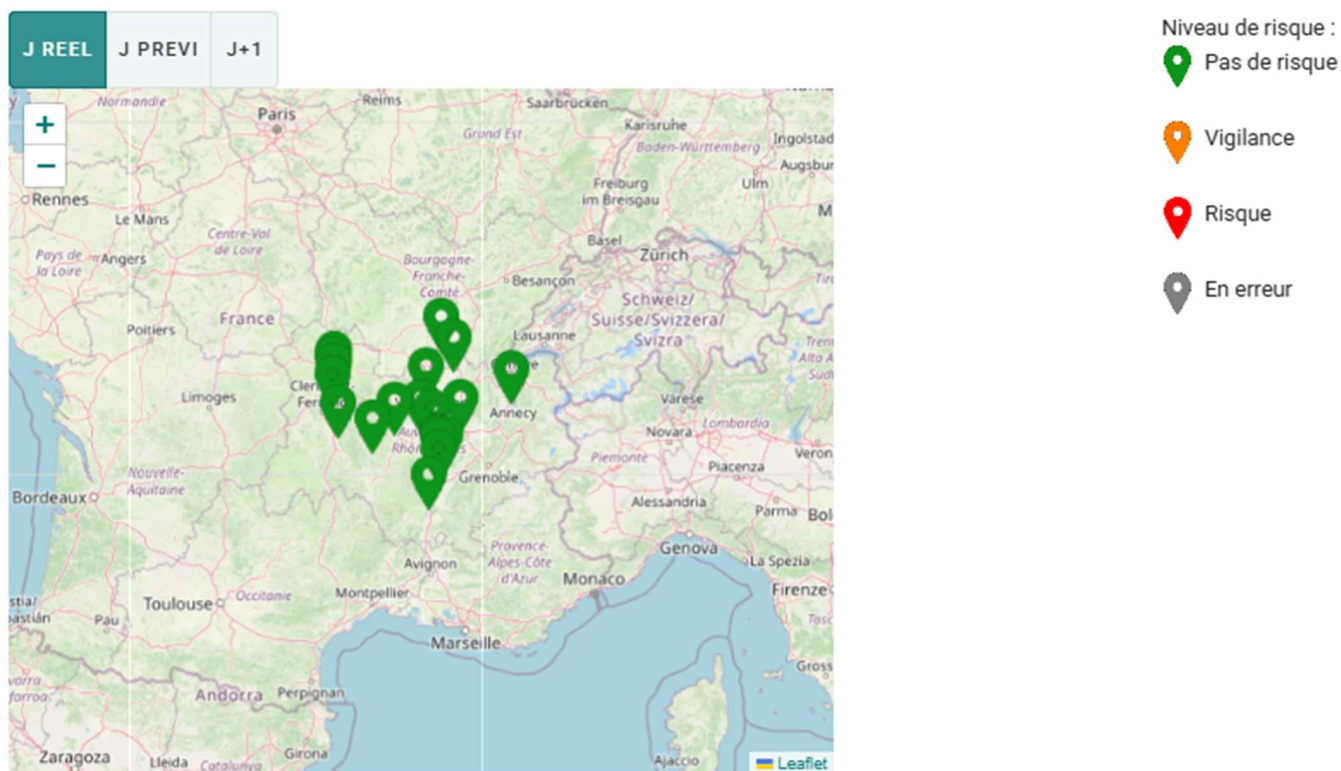
* Certaines stations météo sont amenées à évoluer en fonction de la disponibilité des données permettant de faire tourner le modèle MILEOS®.



Légende

	Risque faible
	Vigilance
	Seuil nuisibilité atteint variété sensible
	Seuil nuisibilité atteint variété intermédiaire
	Seuil nuisibilité atteint variété résistante

Carte des Cas-types 2025 – 25/06/2025



SECTEUR AUVERGNE

Risque immédiat

Risque faible :

Le climat n'est pas favorable au mildiou et / ou la quantité de spores présente dans l'environnement n'est pas suffisante. Le risque mildiou est faible actuellement.

Situation épidémiologique modélisée : Modèle Mileos® (Arvalis-Institut du Végétal)

Stations météo	Niveau de risque au 25/06	Seuil de nuisibilité atteint			Pluviométrie	
		VS	VI	VR	J-7 à J-1	J à J+7
Pont du Château		Non	Non	Non	0.7	0.3
Thuret		Non	Non	Non	12.8	0.3
Montpensier		Non	Non	Non	5.9	0.6
Lamontgie		Non	Non	Non	0.0	0.0
Charmes		Non	Non	Non	1.7	0.6
Craponne-sur-Arzon		Non	Non	Non	0.1	2.7

* : VS : variété sensible – VI : variété intermédiaire – VR : variété résistante

Attention, l'information donnée par Mileos® n'est valable que pour la date et l'heure indiquées.

Prévision d'évolution du risque pour les jours suivants

Risque faible :

Stations météo	Niveau de risque à J+7	Seuil de nuisibilité prévisionnel atteint		
		VS	VI	VR
Pont du Château		Non	Non	Non
Thuret		Non	Non	Non
Montpensier		Non	Non	Non
Lamontgie		Non	Non	Non
Charmes		Non	Non	Non
Craponne sur Arzon		Non	Non	Non

* : VS : variété sensible – VI : variété intermédiaire – VR : variété résistante

Attention, l'information donnée par Mileos® n'est valable que pour la date et l'heure indiquées.

SECTEUR RHONE-ALPES

Risque immédiat

Risque faible :

Le climat n'est pas favorable au mildiou et / ou la quantité de spores présente dans l'environnement n'est pas suffisante. Le risque mildiou est faible actuellement.

Stations météo	Niveau de risque au 25/06	Seuil de nuisibilité atteint			Pluviométrie	
		VS	VI	VR	J-7 à J-1	J à J+7
Cruas		Non	Non	Non	0.0	0.0
Annecy		Non	Non	Non	0.2	3.6
Chabanière		Non	Non	Non	3.7	0.0
St Just St Rambert		Non	Non	Non	2.1	1.2
Les éparres		Non	Non	Non	1.8	0.3
Bren		Non	Non	Non	2.6	0.6
St Marcel lès Valence		Non	Non	Non	3.0	0.3
St Bénigne		Non	Non	Non	0.0	1.2
St Denis lès Bourg		Non	Non	Non	0.0	1.2
Lucenay		Non	Non	Non	1.4	0.3
Margès		Non	Non	Non	0.1	0.6
Marsaz		Non	Non	Non	3.0	0.6
Claveyson		Non	Non	Non	2.3	0.6

* : VS : variété sensible – VI : variété intermédiaire – VR : variété résistante

Attention, l'information donnée par Mileos® n'est valable que pour la date et l'heure indiquées.

Prévision d'évolution du risque pour les jours suivants

Risque faible :

Stations météo	Niveau de risque à J+7	Seuil de nuisibilité prévisionnel atteint		
		VS	VI	VR
Cruas		Non	Non	Non
Annecy		Non	Non	Non
Chabanière		Non	Non	Non
St Just St Rambert		Non	Non	Non
Les éparres		Non	Non	Non
Bren		Non	Non	Non
St Marcel lès Valence		Non	Non	Non
St Bénigne		Non	Non	Non
St Denis lès Bourg		Non	Non	Non
Lucenay		Non	Non	Non
Margès		Non	Non	Non
Marsaz		Non	Non	Non
Claveyson		Non	Non	Non

A SAVOIR

- Si la T°C > 30°C, le cycle est très ralenti.
- Après une période humide, le brouillard du matin est très favorable au mildiou. L'arrosage se fait plutôt le matin pour ne pas créer d'humidité SAUF en période très sèche et chaude où il peut être fait le soir.
- Le rayon de « validité » du modèle est de 10 km autour de la localisation GPS des données météo.
- La contamination début de cycle est au stade 3-4 feuilles et en fin de cycle, même après défanage, la contamination reste possible si les buttes ne sont pas refermées.

CONSEIL ALTERNATIF OU BIOCONTROLE

Les mesures prophylactiques :

- Choix de variétés résistantes.
- Elimination des repousses dans les cultures situées à proximité (potentiellement à plus de 1 km) et des tas de déchets qui sont sources de contaminations.
- Bon appuyage des buttes pour éviter la contamination des tubercules.
- A la récolte, ramassage du maximum de tubercules (y compris les petits) dans les parcelles, pour ne pas laisser un inoculum pour l'année suivante.

Aucun moyen de lutte directe biocontrôle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<https://ecophytopic.fr/search/ecophytopic?keys=pomme+de+terre&items>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRAAURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr - 06 76 24 46 48

Animateur filière/Rédacteurs :

Julie DENUELLE – CA63 - j.denuelle@puy-de-dome.chambagri.fr - 06 89 01 28 22

Mélodie PIERRAT – CA01 – melodie.pierrat@ain.chambagri.fr – 06 78 82 07 68

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, FREDON Auvergne Rhône Alpes, Xpert Agro, ADABIO, lycée Horticole de Romans, groupe Oxyane.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

